



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

**SÉANCE ORDINAIRE DU
2 OCTOBRE 2017**

À une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 2 octobre 2017 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Monsieur François Trépanier
District No 2 - Madame Annie Rodrigue
District No 3 - Madame Émilie Roberge
District No 4 - Madame Claudia Vachon
District No 5 - Monsieur Claude Duchesne
District No 6 - Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
 - 3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 5 SEPTEMBRE 2017
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. **AFFAIRES ADMINISTRATIVES**
 - 5.1 Comptes à payer;
 - 5.2 Acceptation des soumissions -vérificateur externe 2017;
 - 5.3 Fin de période de probation Dir. Loisirs et adoption politique écart;
 - 5.4 Autorisation cueillette courrier Postes Canada;
 - 5.5 Autorisation signature entente relative au Dir. Général.
6. **CORRESPONDANCE**
7. **LOISIRS ET CULTURE**



N° de résolution
ou annotation

17-10-6992

17-10-6993

3682

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Acceptation des soumissions, sel à déglacage.

9. INCENDIE

9.1 Avis de motion et adoption du premier projet pour l'acquisition du camion-citerne

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. Prochaine séance

12. Levée de la séance

Il est proposé par madame Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 5 septembre 2017

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 5 septembre 2017 est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

Aucune omission ou erreur n'est constaté, il est donc proposé par Madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 5 septembre 2017.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

M. François Baril nous informe sur :

La grande tournée qui a eu lieu mercredi 27 septembre: une quinzaine de personnes présentes pour informer sur les services offerts par les organismes du milieu.

Mme Annie Rodrigue nous informe sur :

Le retour su souper de la Chambre de commerce le 18 novembre 2017. Il y aura animation et chansonniers.
Le comité culturel aura une rencontre à venir.

Mme Claudia Vachon nous fait un suivi :

Les 2 ligues (LLH et Junior) existent encore, on vous invite à les encourager.

La location de glace est disponible.
Il y a un logement à louer à O.M.H.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

La Maison des Jeunes a obtenu une subvention de 19116\$ qui sera récurrente pour les prochaines années.
Le Casse-croute est ouvert au Centre Desjardins.
Deux butts ont été achetés.
Les problèmes du système de son sont réglés.

M. Claude Duchesne nous informe sur :

Les travaux sur les rues Pelletier et Principale se continuent.
Énumération des sorties du Service Incendies.
Il y a aménagement d'un entrepôt pour laisser une place au camion-incendie.
Le rapiéçage des rues se poursuit.
Le travail au C.V.T. se poursuit.

Mme Émilie Roberge nous apporte des informations sur :

Il y eut rencontre du CCU et à cause du délai d'affichage les causes seront traitées en novembre.
Concernant les loisirs, les activités d'Halloween auront lieu le 28 octobre 2017. Cependant, il n'y aura pas de maison hantée cette année à cause du manque d'effectif.

M. François Trépanier nous fait un suivi :

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 septembre 2017, a été préparée;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant 1 465 949.54 \$ incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois d'août 2017 au montant de 1 420 200.79 \$ et 45 748.75\$ pour les prélèvements salaires.

17-10-6994

ADOPTÉ

5.2

Attendu les soumissions reçues pour effectuer l'audit 2017 par un vérificateur externe:

Il est proposé par Monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de la firme



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton

RDL Lamontagne Proulx pour effectuer la vérification externe pour l'année 2017 au montant de \$15 326.17. Deux autres soumissions furent reçues, soient Raymond Chabot, Grant Thornton au montant DE 15 895.30\$ et Blanchette Vachon au montant de 16 671.38\$.

17-10-6995

ADOPTÉ

5.3 Fin de la période de probation du Directeur des loisirs et acceptation de la politique d'écart

Considérant que le Directeur des loisirs avait une période de probation lors de son embauche en janvier dernier;
Considérant que la période de probation de six mois est terminée depuis juillet ;

Considérant que le Directeur des loisirs et de la culture répond aux attentes du Conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de confirmer l'embauche de Marc-André Cloutier comme Directeur des loisirs et de la culture et d'adopter le tableau indiquant son salaire et la politique d'écart salarial.

17-10-6996

ADOPTÉ

5.4 Autorisation cueillette du courrier chez Postes Canada

Considérant la demande de Postes Canada afin d'avoir une résolution énumérant les personnes autorisées à procéder à la cueillette du Courrier au comptoir postal d'East Broughton, il est proposé par Madame Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, le Directeur général, la Directrice générale adjointe et le Directeur des loisirs et de la culture à cueillir le courrier chez Postes Canada.

17-10-6997

ADOPTÉ

5.5 Autorisation signature entente relative au Directeur général

Il est proposé par Monsieur Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'entente avec le Directeur général selon les modalités intervenues entre les parties et d'autoriser le maire à signer ladite entente.

17-10-6998

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le ministre Laurent Lessard confirme une subvention de 25 000\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau



N° de résolution
ou annotation

17-10-6999

ADOPTÉ

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

routier local.

Les Chevaliers adressent des mots de remerciements pour la collaboration à l'amélioration de leur stationnement.

Rémi Labrecque et Nicole Nadeau offrent à la municipalité d'acquérir les lots qui leur appartiennent dans le secteur entre l'ave Vachon et Du Collège et dans le secteur entre Du Collège et Prévost.

La MRC organise une soirée de reconnaissance régionale pour mettre en valeur le patrimoine bâti, celle-ci aura lieu le 25 nov. à Adstock.

Il est proposé par Monsieur François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la participation au Centre d'archives pour l'année 2017 au coût de 268.80\$.

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Aucun sujet n'est à discuter au niveau des loisirs et de la culture

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Acceptation des soumissions sel à déglçage

ATTENDU la demande de soumission faite pour l'achat de sel à déglçage pour l'hiver 2017-2018;

ATTENDU que des soumissions de Compass Minerals, Sebci & Sel Warwick furent reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Compass Minerals au montant de 97.27\$ la tonne plus taxes. Les autres soumissions reçues soient celle de Sebci (117.50\$/tonne métrique) et celle de Sel Warwick (105.00\$/tonne métrique) étant plus élevées.

17-10-7000

ADOPTÉ

9. INCENDIE

9.1 Avis de motion et adoption du premier projet de règlement pour l'emprunt pour le camion-citerne

Avis de motion est donné par Monsieur Claude Duchesne que le Conseil municipal d'East Broughton adoptera le règlement d'emprunt



N° de résolution
ou annotation

17-10-7001

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

2017-204. Cet emprunt servira à acquérir un camion-citerne pour le service incendie d'East Broughton/Sacré-Cœur-de-Jésus et celui d'Adstock. L'acquisition sera payée à part égale par chacune des trois municipalités et la municipalité d'East Broughton fera l'acquisition qu'elle facturera au prorata établi avec les municipalités concernées.

ADOPTÉ

Il est proposé par Monsieur François Trépanier et résolu à l'unanimité que lors d'une session subséquente le Conseil municipal d'East Broughton adopte le projet de règlement numéro 2017-204 décrétant une dépense de 400 573 \$ et un emprunt de 400 573 \$ pour acquérir un camion-citerne pour le Service incendie. Cette dépense sera répartie par la suite à part égale entre Adstock, East Broughton et Sacré-Cœur-de-Jésus.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 octobre 2017;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1.

Le conseil est autorisé à acquérir un camion-citerne pour le Service incendie.

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 400 573\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 400 573\$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 4. Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt.

ARTICLE 5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période



N° de résolution
ou annotation

17-10-7002

3687

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION DONNÉ LE : 2 octobre 2017

ADOPTÉ LE :

PUBLICATION LE :

ADOPTÉ

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire annonce l'ouverture de la période de questions. Il rappelle que dorénavant, la période de questions sera enregistrée et que selon le règlement 94-002, nous limiterons à 1 question par personne pour un maximum de 30 minutes au total. En dehors des séances publiques du conseil municipal, le maire est présent tous les jours au bureau et peut vous accueillir au besoin.

Quelques questions furent posées relativement, entre autres :

-Un citoyen désire connaître le pourcentage qui revient à la municipalité pour les billets d'infraction donnés par la S.Q.;

-Un citoyen veut savoir quel est le délai pour les entrepreneurs de payer les infrastructures des rues;

-Un citoyen veut connaître le pourcentage de la dette;

-Des informations sont demandées, par un citoyen, concernant le déménagement de l'Abattoir Cliche;

-Des informations sont demandées, par un citoyen, concernant la location du C.VT. par rapport au choix de son emplacement;

-Un citoyen demande des informations sur le drainage de la rue Bernard par un fossé;

-Un citoyen demande un suivi sur une demande d'intervention par les travaux publics sur un tuyau. Le dossier est à suivre.



N° de résolution
ou annotation

*Procès-verbal
de la Municipalité d'East Broughton*

11. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le lundi 13 novembre 2017 à 19 h 30.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 07.

17-10-7003

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. trés. Adjointe